

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant

la 1ère série de compléments au budget 2007.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 47 du règlement de la Municipalité du 7 mars 1985, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement qu'il n'était pas possible de prévoir avec précision lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

CHARGES	Budget 2007	Crédit compl.
1. ADMINISTRATION GENERALE		
101.3105 <u>Actions de communication</u> Stand SIS et CPO au Comptoir du Nord Vaudois (décision municipale du 15 mars 2007)	102'000	21'700
101.3175 <u>Crédits compétence Municipalité</u> Aide annuelle pour l'association "J'étudie à Yverdon- les-Bains" (décision municipale du 14 décembre 2006)	102'100	15'000
Participation des établissements scolaires à la 3ème coupe scolaire de robotique (décision municipale du 26 avril 2007)		4'500
Participation à l'opération de communication de la conférence des directeurs de Police (décision municipale du 29 mars 2007)		3'700
101.3650 <u>Aides aux sociétés</u> Association du marché de Noël, participation communale aux pertes 2005 et 2006 (décision municipale du 16 mai 2007)	164'000	15'900

110.3012	<u>Salaires personnel occasionnel</u>	0	
	Aide aux rangements des dossiers du greffe (décision municipale du 31 mai 2007)		4'800
	Recueil des souvenirs et anecdotes du XXe siècle (décision municipale du 30 novembre 2006)		7'500
110.3111	<u>Achats machines et mobilier</u>	4'000	
	Achat et installation d'une machine à café double avec meuble de rangement et garniture dans la salle des 12 (décision municipale du 1er février 2007)		3'100
110.3901	<u>Charges sociales</u>	206'500	
	Aide aux rangements des dossiers (décision municipale du 31 mai 2007)		1'200
130.3091	<u>Frais de formation</u>	80'000	
	Programme de conseil en poursuite de carrière individuel (décision municipale du 28 juin 2007)		66'600
 2. FINANCES			
190.3011	<u>Traitements</u>	323'600	
	Engagement d'un responsable cellule SIT (décision municipale du 29 mars 2007)		42'000
190.3111	<u>Achats machines et mobilier, logiciels</u>	162'050	
	Mobilier pour nouveau responsable SIT (décision municipale du 29 mars 2007)		6'300
190.3189	<u>Maintenance site internet</u>	37'600	
	Application pour la gestion des manifestations (décision municipale du 29 mars 2007)		20'000
190.3901	<u>Charges sociales</u>	91'700	
	Engagement d'un responsable cellule SIT (décision municipale du 29 mars 2007)		12'600
 3. URBANISME ET BATIMENT			
341.3185	<u>Etudes techniques</u>	60'000	
	Etude nouvelle garderie Quai de Nogent 5 (décision municipale du 16 mai 2007)		50'000

344.3141.01	<u>Entretien-rénovations HLM et Ex-HLM</u>	164'500	
	Modification de la place de jeux à Sous-Bois (décision municipale du 15 mars 2007)		25'000
	Réfection divers appartements vacants (décision municipale du 24 mai 2007)		50'000
	Remplacement d'un lave-linge à Sous-Bois 21 (décision municipale du 1er février 2007)		3'900
346.3141.01	<u>Entretien-rénovations patrimoine financier</u>	221'000	
	Démolition baraque ex-PMU dans le périmètre de l'Hippodrome (décision municipale du 14 juin 2007)		6'000
	Rempl. têtes détection incendie Ancienne Poste 4 (décision municipale du 24 mai 2007)		3'700
	Rempl. cuisinière à Gaz Roger de Guimps 17 (décision municipale du 29 mars 2007)		2'700
354.3113	<u>Achats d'équipement patrimoine administratif</u>	16'500	
	Nouveau mobilier dans la salle de Municipalité (décision municipale du 22 février 2007)		21'000
354.3141.01	<u>Entretien-rénovations</u>	422'100	
	Chapelle centre funéraire, rempl. store zénithal (décision municipale du 1er mars 2007)		10'100
	La Marive, rempl. éléments éclairage de secours (décision municipale du 26 avril 2007)		5'700
	Temple Pestalozzi, rempl. partie de vitrail cassé (décision municipale du 31 mai 2007)		1'900
	La Marive, remplacement du compresseur de gaz de la banque frigorifique (décision municipale du 1er mars 2007)		8'100
	Tribunes de l'Hippodrome, remplacement des luminaires extérieurs existants (décision municipale du 14 juin 2007)		9'200
355.3141.01	<u>Entretien et rénovations bâtiments scolaires</u>	364'600	
	Réfection appartement concierge du Collège des 4 Marronniers (décision municipale du 1er mars 2007)		57'000

	Eclairage du préau du Collège Léon-Michaud (décision municipale du 8 février 2007)		35'100
425.3185.03	<u>Etudes d'urbanisme</u> Etude pour la valorisation du Castrum (décision municipale du 25 janvier 2007)	90'000	30'000
	Modification du Plan Partiel d'Affectation (décision municipale du 8 février 2007)		50'000
	Etude pour la valorisation des terrains Leclanché S.A. et de l'entrée ouest de la ville (décision municipale du 29 mars 2007)		40'000
	Château, étude pour l'aménagement du pied de façade sud (décision municipale du 31 mai 2007)		15'000
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT			
431.3147.02	Entretien rives du lac Sous-traitance prestations de faucardage (décision municipale du 24 avril 2007)	17'000	15'000
5. EDUCATION ET JEUNESSE			
526.3112	<u>Achats de mobilier</u> Remplacement mobilier suite à la restauration du Collège de Fontenay (décision municipale du 16 novembre 2006)	63'500	10'300
715.3011	<u>Traitements</u> La Croquette, poste à 80 % d'éducatrice à la petite enfance, poste à 30 % d'aide-éducatrice (décision municipale du 7 juin 2007)	229'500	34'100
715.3012	<u>Salaires personnel occasionnel</u> La Croquette, poste à 20 % d'aide de cuisine (décision municipale du 7 juin 2007)	33'000	4'800
715.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Acquisition équipement, matériel informatique et mobilier pour la Croquette (décision municipale du 7 juin 2007)	0	23'200

715.3141	<u>Frais d'entretien</u> La Croquette, frais d'aménagement au collège Saint-Roch (décision municipale du 7 juin 2007)	10'000	25'800
715.3901	<u>Charges sociales</u> La Croquette, personnel supplémentaire (décision municipale du 7 juin 2007)	67'700	10'700
717.3101	<u>Fournitures de bureau</u> Imprimés et fournitures diverses non-budgétés (décision municipale du 5 juillet 2007)	3'000	5'000
717.3111	<u>Achat machines et mobilier</u> Déménagement du SEJ à la Rue de la Plaine 9, mobilier, matériel et aménagements divers (décision municipale du 7 juin 2007)	0	34'200
	Ordinateurs éducateurs de rue et chef de service (décision municipale du 20 juin 2007)		8'300
717.3185	<u>Prestations de tiers</u> Supervision des éducateurs de rue (décision municipale du 5 juillet 2007)	20'000	4'500
6. POLICE ET SPORTS			
436.3143	<u>Entretien signalisation routière</u> Restriction de parcage Rives du Lac (décision municipale du 28 septembre 2006)	245'000	35'000
611.3111	<u>Achats machines et mobilier</u> Achat d'un photocopieur (décision municipale du 18 janvier 2007)	19'000	7'000
614.3115	<u>Achats de véhicules</u> Achats d'un nouveau vhc de police (au lieu du leasing) (décision municipale du 1er mars 2007)	48'700	45'900
7. AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE			
152.3653.02	<u>Musée d'Yverdon</u> Participation aux frais de déménagement des bureaux (décision municipale du 8 mars 2007)	317'500	12'500

740.3161	<u>Loyers</u>	0	
	Location appartements subventionnés pour étudiants (décision municipale du 8 mars 2007)		15'700

## 8. SERVICE DES ENERGIES

811.3144	<u>Prestations de tiers, GC</u>	253'000	
	Frais de remise en état conduite Vilette (décision municipale du 28 juin 2007)		130'000

TOTAL DES CHARGES			1'071'300
-------------------	--	--	-----------

## REVENUS

## 3. URBANISME ET BATIMENT

344.4803	<u>Prélèvement au fonds de rénovation</u>	0	
	Réfection divers appartements vacants (décision municipale du 24 mai 2007)		50'000

355.4803	<u>Prélèvement au fonds de rénovation</u>	0	
	Réfection appartement concierge du Collège des 4-Marronniers (décision municipale du 1er mars 2007)		57'000

## 7. AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

740.4271	<u>Loyers</u>	0	
	Location appartements subventionnés pour étudiants (décision municipale du 8 mars 2007)		13'400

TOTAL DES REVENUS			120'400
-------------------	--	--	---------

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

sur proposition de la Municipalité,

entendu le rapport de la Commission des finances, et

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : Des compléments au budget 2007 représentant au total une augmentation de charges de fr. 1'071'300.- et une augmentation des revenus de fr. 120'400.- sont accordés à la Municipalité ;

Article 2.- : La situation financière de la commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de revenus prévu au budget 2007			1'973'340
	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>	
1. Administration générale	144'000		
2. Finances	80'900		
3. Bâtiments et Urbanisme	424'400	107'000	
4. Travaux et Environnement	15'000		
5. Education et Jeunesse	160'900		
6. Police et sports	87'900		
7. Affaires sociales et Culture	28'200	13'400	
8. Service des Energies	130'000		
Charges supplémentaires	1'071'300	120'400	-1'071'300
Revenus supplémentaires			<u>120'400</u>
Excédent de revenus budget et crédits complémentaires			1'022'440

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire adjoint :

R. Jaquier

M. Wirz

Délégué de la Municipalité : M. Rémy Jaquier